

Coach professionnel

RNCP25485 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1502, M1503, K1103, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

INTERNATIONAL MOZAIK-L'ECOLE DU DEVENIR · SIRET : 38896855400039

International mozaik

<http://www.mozaiik.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités fondamentales du/de la Coach professionnel/le sont :

- Présenter ce qu'est le coaching à un/e futur/e coaché/e, à un/e DRH, à un/e prescripteur/trice, le cadre d'intervention du coaching en fonction du contexte et des besoins du/de la client/e : enjeux, objectifs et critères de succès.
- Mettre en place le contrat de coaching et les conditions d'intervention : réaliser des entretiens tripartites de début et de fin si nécessaire : mettre en place la régulation et le suivi de coaching ; préciser la durée, la fréquence, les tarifs, le lieu du coaching individuel et/ou du coaching d'équipe.
- Accompagner le/la client/e et /ou l'équipe vers sa transformation à partir de l'exploration de ses motivations, ses résistances, ses ressources et ses talents en proposant un espace créateur d'apprentissages et de recul pour agir différemment tout au long de la démarche de coaching établie en amont en terme de durée et du nombre de séances.
- Conclure le coaching avec l'évaluation : (donner de la valeur à) du chemin parcouru et des résultats obtenus par le/la client/e et ou l'équipe en lien avec la demande initiale en ouvrant sur son futur ; proposer un support d'évaluation à son/sa client/e individuel/le ou à l'équipe ou utiliser le support proposé par l'organisation en cas d'accord cadre entreprise ; gérer l'entretien tripartite de fin si prévu en amont.
- Se faire superviser régulièrement tout au long de sa pratique.
- Mettre en place une « veille métier ».
- Se former en continue sur le métier de Coach et être en développement personnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Respecter les directives éthiques et les normes, comprendre les normes et savoir les appliquer dans toutes les circonstances.
- Communiquer clairement sur les différences entre coaching, conseil, thérapie et formation.
- Identifier ses limites de compétences et/ou responsabilités pour adresser les clients/es (si nécessaires) à d'autres professionnels/les de soutien (médecins, thérapeutes ou autres coachs...)
- Présenter ce qu'est le coaching à un futur coaché un DRH, un prescripteur un opérationnel
- Communiquer sur la déontologie et le cadre d'intervention : confidentialité et devoirs du coach.

- Délimiter le champ du coaching et à avoir un bon carnet d'adresses pour pouvoir répondre en cas de dilemme éthique.
- Etablir le contrat de coaching.
- Créer un partenariat de co-responsabilité et de co-protection avec le/la prescripteur/trice pour définir la mission et avec le/la client/e final/e, l'organisation sur la démarche du démarrage du coaching à sa conclusion.
- Traduire en objectifs et indicateurs de réussite la mission confiée.
- Créer une relation d'intimité et un climat de confiance avec ses clients/es.
- Redéfinir et partager sur le contrat de séance en lien avec les objectifs généraux de la mission avec indicateurs de succès à chaque nouvelle rencontre.
- Méta communiquer sur la relation pour permettre à son/sa client/e de prendre conscience de ce qui se passe dans la relation comme un reflet de ce qui se passe dans sa vie professionnelle et en faire un levier d'évolution.
- Co- créer la relation :
 - . Construire un climat fondé sur la confiance et l'intimité,
 - . Faire vivre une relation de qualité : présence et rayonnement.
- Ecouter avec attention :
 - . Reformuler et rebondir avec les mots du/de la client/e,
 - . Utiliser les silences, le mouvement, les espaces.
- Questionner avec pertinence en prenant soin de poser des questions ouvertes.
- Communiquer avec impact en utilisant le langage direct, le langage non verbal et le langage analogique et paradoxal.
- Faciliter l'apprentissage au service de la réussite :
 - . Enrichir et ouvrir le champ de conscience,
 - . Construire le déroulé de son coaching centré sur le/la client/e afin de lui permettre d'oser anticiper de nouvelles actions à entreprendre. et renforcer ses ressources,
 - . Valider les possibles avec le/la client/e en lien avec sa demande,
 - . Accompagner les progrès et renforcer la responsabilité du/de la client/e à choisir et agir par lui/elle-même. En collectif faire valider les processus de décision et les actions.
- Construire le déroulé de la dernière séance de coaching pour renforcer les apprentissages, les talents et les ressources du client.
- Valider les possibles et les hypothèses du futur avec le client
- Reconnaître les progrès et renforcer la responsabilité du client à choisir et agir par lui-même
- Clôturer la mission de coaching en tripartite si cela a été prévu en amont avec les critères de succès définis au démarrage.
- Recevoir et se remettre en question afin d'éviter le risque de toute puissance en supervision.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la Coach/e peut intervenir en tant que :

- indépendant/e,
- membre d'un cabinet de Ressources Humaines /Conseil/Coaching,
- salarié/e d'une organisation avec une mission de Coach/e interne (Grosse PME, Groupes multinationaux et Services Publics).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Coach interne
- Coach individuel
- Coach d'équipe
- Coach de dirigeants
- Coach d'organisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le métier est maintenant inscrit au RNCP depuis quelques années.

Le/la Coach/e s'engage à respecter l'éthique et la déontologie du métier, il s'engage à être supervisé sur sa pratique et à continuer à apprendre à apprendre tout au long de sa vie professionnelle.

Des accords et des textes conventionnels définissent la branche

- La déontologie de la Société Française de Coaching (SFCoach)
- La déontologie et philosophie de l'International Coach Federation (ICF)
- www.coach-pro.org le site qui reprend la charte commune des 3 associations, (ICFF, SF Coach et l'AEC (EMCC en France)
- Charte SYNTEC Coaching

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 588 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 650
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

- La Gérante et fondatrice.
- La Directrice des Programmes
- 1 Membre DCF et Directeur Académique à l'ESCP Europe.
- 1 Master Coach Certifié par ICF.
- 1 professionnel du coaching : prescripteur de coaching en organisation ou un dirigeant de cabinet de coaches.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- La Gérante et fondatrice.
- La Directrice des Programmes
- 1 Directeur Académique à l'ESCP Europe.
- 1 Master Coach Certifié par ICF.
- 1 professionnel du coaching : prescripteur de coaching en organisation ou un dirigeant de cabinet de coaches.

Le ou la président(e) du jury sera un professionnel indépendant, coach ou prescripteur de coaching.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25485/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	6 180 €
Coût moyen par dossier	6 180 €
Durée moyenne	96 h
Période	01/2020
France compétences	52 %
Reste à charge titulaire	48 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.